

d'icelle race de Grolier soient tous gens de bien et faire telle œuvre envers nostre Seigneur qui puissent acquérir la gloire perdurable de Paradis. Amen »¹.

Ainsi les gentilshommes véronais du moyen âge, aïeux du receveur de l'Arbresle, pouvaient presque aller de pair avec les rois d'Ecosse, ancêtres du banquier de la rue Saint-Jean.

Le mariage de Georges Grolier et de Jacqueline Stuard, célébré en 1527 ou 1528, est postérieur au désastre de Pavie (1526). A ce moment, les fonctions de trésorier de Crémone n'étaient plus qu'un glorieux souvenir. On continua cependant, à Lyon, à lui en donner le titre². Et, même après 1551, notre comptabilité consulaire désignera Jacqueline, sa veuve, sous le nom de « Madame la Trésorière de Crémone »³.

En 1532, le ménage habite notre ville, dans le quartier des Changes, tout à côté de la Cadière, une maison *sur le devant* de son hôtel⁴. Cet hôtel, que Sibille Cadier tenait de son grand-père Michelet du Lart, faisait l'angle de la rue Saint-Jean, vis-à-vis de la *Maison Ronde*, et s'étendait en jardins et en dépendances jusqu'à l'actuelle montée Saint-Barthélemy, traversant ainsi la rue de Pierrevive (Gadagne). La maison occupée par Jacqueline en 1532 est probablement l'une de celles que sa mère possédait rue de Pierrevive : la première, que l'on trouve aux nommées de 1515 et 1529, et la seconde qui venait d'être reconstruite en 1529. Avec la *Poulaillerie*, acquise en 1537 par la Cadière, ces deux petites maisons étaient comme les dépendances de l'ancien hôtel du Lart⁵. Dès 1551, soit après le décès de sa mère, survenu en 1546-1547, toutes trois sont au nom de notre poète⁶. Mais le 14 février 1573, Jacqueline Stuard venait de vendre la *Poulaillerie* et l'immeuble de la rue Pierrevive, qui lui faisait vis-à-vis, à un Italien établi à Lyon, Jean Cionnacci, dit Clarissimo⁷. Elle ne conservait dès lors qu'une maison rue Pierrevive. C'est là, qu'elle habite jusqu'en 1586, avec son fils Georges Grolier⁸.

1. *Extrait de mon grand livre...* (Manuscrit de la *Biblioth. de la ville de Lyon* déjà cité).

2. Il le porte par exemple sur le « chartreau des dix deniers mys sus en ceste ville de Lyon en l'année 1529 pour la rançon du Roi nostre sire et rançon nosseigneurs les princes ses enfants hostaigiers en Espagne » (*Arch. de la ville de Lyon*, CC, 137, f^o 87). Cf. aussi CC, 325, pièce 1, f^o 4, verso (1529).

3. Le rôle de la cotisation du blé de 1536 nomme *Madame la Trésorière Grolier* (CC., 274, f^o 55). Ce doit être Jacqueline Stuard.

4. *Extrait de mon grand livre...* (Manuscrit déjà cité).

5. *Une famille lyonnaise du xvi^e siècle, Les Stuard. Op. cit.*

6. *Arch. de la ville de Lyon*, CC, 42, f^{os} 129, verso, et 145, verso (du 12 déc. 1551). — CC, 46, pièce 1, f^{os} 4, 4 verso et 5 ((circa 1550).

7. *Id.*, CC, 155, f^o 78 verso (14 février 1573). — CC, 46, pièce 2, folios 14 verso et 15 (1586).

8. *Archives de la ville de Lyon*, CC, 150, folios 6 verso et 7 verso (1571). — CC, 152, folio 2 (1571). — CC, 153, folio 2 verso (1572). — CC, 275, folio 3 (1572). — CC, 154, folio 2 verso (1572). — *Arch. de la Chambre des Notaires de Lyon*, Minutes Margat l'aîné du 21 mars 1586. L'hôtel familial de la rue Saint-Jean est, dès 1561, entièrement loué, à part les boutiques, aux Bonvisy, banquiers lucquois ; ils l'occupent encore en 1583 (*Arch. dép. du Rhône, Minutes Dutroncy*, 3 actes du 25 avril 1561 ; Sonthonnax, du 25 juin 1577. — *Arch. des Notaires, Minutes Delaforest*, du 17 mars 1583).